

Vademecum 2021

Version V2.2.



LIGUE DE GOLF
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 

28/07/2021

Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes

LA TABLE DES MATIERE

La table des matière.....	1
Les modifications 2021	3
Le mot du Président	5
Les règlements généraux des épreuves de Ligue.....	6
Le Comité de l'épreuve et les bénévoles.....	6
Les responsabilités du Comité d'épreuve	8
L'organisation sportive	9
L'organisation administrative et financière	10
Les inscriptions	13
L'organisation au golf.....	13
Les Interclubs de Ligue.....	13
Les Grands Prix, Classics Mid Amateurs et Trophées Seniors	14
Les règlements particuliers et les règles locales permanentes	16
Le certificat médical et le dopage	17
L'étalonnage des parcours	18
Le Plan Sportif Jeunes.....	19
La sélections équipe de ligue.....	19
Les qualifications a l'Inter Ligue U12.....	19
Les qualifications au Championnat de France des Jeunes	20
Les qualifications au Championnat de France Minimes et Cadets	21
Les Grands Prix.....	21
Les épreuves jeunes par équipe	22
Rencontre U14 Aura – Suisse	22
Rencontre U16 Aura - Suisse.....	23
Promotion U16 Garçons – Inter-Régions Sud Est	24
Trophée des Petites & Petits Golfeurs U8/U10.....	25
Ma Première TEAMGOLF / Finale Régionale	27
Les épreuves jeunes en individuel.....	28
Championnat de Ligue U8 - U10.....	28
Grands Prix Jeunes U12 – U14	30
Championnat Régional Jeunes.....	31
Finale Inter-Régions Jeunes U14 – U12	33
Copines au Golf.....	35



Les épreuves par équipe dames.....	37
Promotion Dames – Inter-Régions Sud Est	37
Promotion Mid Amateur Dames – Inter-Régions Sud Est	38
Promotion Seniors Dames – Inter-Régions Sud Est	39
Division 1 Dames Ligue.....	40
Division 2 Dames Ligue.....	41
Coupe Lady – Par équipe Dames.....	42
Les épreuves par équipe messieurs	46
Qualification Ligue - Promotion Messieurs.....	46
Promotion Messieurs – Inter-Régions Sud Est	47
Qualification Ligue - Promotion Mid Amateur Messieurs.....	48
Promotion Mid Amateur Messieurs – Inter-Régions Sud Est	49
Qualification Ligue - Promotion Seniors Messieurs	50
Promotion Seniors Messieurs – Inter-Régions Sud Est	51
Division 1 Messieurs Ligue.....	52
Division 2 Messieurs Ligue.....	53
Division 3 Messieurs Ligue.....	54
Division 1 Seniors Messieurs Ligue	55
Division 2 Seniors Messieurs Ligue	56
Coupe Gentlemen – Par équipe Messieurs.....	57
Les épreuves par équipe mixte	61
Championnat des Golfs de 9 trous.....	61
Championnat des Golfs de Montagne.....	62
Les Grands Prix.....	63
Règlements Particuliers.....	63
Grand Prix de la Ligue & du Gouverneur	63
Les Classics Mid Amateur	64
Règlements Particuliers.....	64
Les Trophées Seniors.....	65
Règlements Particuliers.....	65
Parcours pour les Trophées Seniors et les Trophées Vétérans	65
Championnat Individuel de Ligue Seniors.....	66
L'édition 2022.....	68
Candidatures à l'organisation d'épreuves pour 2022	68
Vademecum.....	68



Pour ne pas alourdir inutilement le texte, lorsque les Règles font référence à une personne, le genre utilisé concerne les deux sexes.

LES MODIFICATIONS 2021

Les textes modifiés ou nouveaux sont identifiables car surlignés.

Principales modifications en 2021

Catégorie Mid Amateurs

- Joueuses et joueurs de plus de 25 ans au lieu de 30 ans précédemment.

Compétitions par équipe

- Date limite d'inscription des équipes : 1 mois avant.
- Date limite de paiement des droits d'inscription : 14 jours avant.
- Il n'y a plus de limitation d'index pour les équipiers.

Championnat de Ligue par équipe Dames et Messieurs

- Formule de jeu : 2 tours de stroke pour toutes les divisions.

Championnat des Ecoles de Golf

- Création d'une nouvelle épreuve.

Grand Prix, Classics et Trophées

- Limitation du nombre de joueurs en fonction de l'amplitude jour.

Suivi des modifications en cours d'année

Version V1.0

- Version initiale.

Version V1.1

- Modification de la Catégorie Mid Amateur : A partir de 25 ans au lieu de 30 ans.

Version V1.2

- Indication des quotas pour les Championnats Jeunes.
- Modification du mode de sélection pour la FIR.

Version V1.3

- Qualification Promo Messieurs : Modification de la formule de jeu.

Version V1.4

- Championnat France Jeunes : Modification des quotas.

Version V2.1

- Inter Ligue U12 : Critères de sélection.
- Promotion Dames : Limitation du nombre d'équipes à 15.
- Division 2 Ligue Dames : Limitation du nombre d'équipes à 16



Version V2.2

- Promotion Messieurs : Modification forme de jeu
- Promotion Seniors Messieurs : Modification forme de jeu



LE MOT DU PRESIDENT

Chers Amis,

En cette année 2021, avec une Equipe sensiblement remaniée, la Ligue AURA conforte son 2° rang national derrière Paris-Ile de France, comptant 51 141 licenciés (en retrait de 2,48 % seulement par rapport à 2020, malgré la douloureuse crise du Coronavirus) dont 14 241 féminines. 5 105 pratiquants sont âgés de moins de 19 ans, 2 962 ont moins de 13 ans.

Selon les recommandations de Pascal Grizot, nouveau Président de la FFGolf, la prise en compte de la biodiversité et des changements de pratique sera au cœur des préoccupations, notamment dans le cadre des labellisations qui pourront être accordées à nos structures : la ligue souhaite apparaître comme région pilote des "Golfs pour la biodiversité".

Puissiez-vous oublier l'année 2020 chaotique et enfin jouer, vous amuser, vous défouler, vivre pleinement votre passion ! Certes il va vous falloir encore un peu de patience et de motivation, accepter les règles sanitaires parfaitement codifiées et vous enrichir des valeurs humaines de partage. Mais n'est-ce pas là l'un des signes d'attachement parfait aux valeurs de l'Olympisme ?

Cette nouvelle édition du Vademecum de Ligue vous sera d'une aide précieuse, vous apportant les bons conseils afin de mieux organiser vos compétitions, profiter de nos parcours au gré de vos envies et vivre intensément d'inoubliables moments de sport, de détente et d'amitié.

Maurice Villard

Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes



LES REGLEMENTS GENERAUX DES EPREUVES DE LIGUE

Les dispositions des règlements généraux de la Ligue s'ajoutent à celles des règlements généraux du vade-mecum fédéral.

LE COMITE DE L'EPREUVE ET LES BENEVOLES

Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve (3 ou 5 membres) est composé du Délégué de Ligue, qui en est le Président, du ou des Arbitres désignés par la Commission d'Arbitrage de la Ligue et des personnes licenciées, désignées par la Commission Sportive du Club recevant l'épreuve.

Les membres doivent obligatoirement être présent pendant toute la durée de l'épreuve.

Dans les conditions définies par les règles de golf, seuls les arbitres ont autorité pour prendre une décision sur les règles.

Le Comité de l'Epreuve peut modifier la forme de jeu, annuler l'épreuve ou la faire jouer sur un nombre de tour inférieur à celui prévu au règlement particulier, même après le début de l'épreuve.

Délégué de Ligue

Il doit obligatoirement être présent durant toute la durée de l'épreuve.

En l'absence du Délégué désigné par la Ligue, ce rôle revient au Chef arbitre désigné par la Commission d'Arbitrage de la Ligue.

Epreuve fédérale	Le Directeur du Tournoi est nommé par la ffgolf
Epreuve Inter-Régions	Un membre du Comité Directeur de la Ligue
Grand Prix de la Ligue	
Grand Prix Départemental	Président du Comité Départemental
Grand Prix Club	Un membre du Comité Directeur du club
Classic Mid Amateurs	
Trophée Seniors	
Grand Prix Jeunes	Un membre de la Commission Sportive de la Ligue
Champ. Régional Jeunes	

Commission d'arbitrage

La Commission d'Arbitrage :

- Désigne les Arbitres sur les compétitions au calendrier de la Ligue
- Organise les formations des Arbitres et des Organiseurs d'Epreuves de Club (OEC).
- Evalue et propose la nomination des Arbitres de Ligue.
- Anime et gère au quotidien le corps arbitral de la Ligue.
- Planifie l'étalonnage des parcours sur le territoire de la Ligue.
- Conseille les clubs sur la rédaction de leurs règles locales.
- Assure le lien avec les instances fédérales sur toutes questions liées à l'arbitrage.
- Répond aux questions de règles, de règlements arrivant à la Ligue.



Equipe d'arbitrage

L'équipe d'arbitrage est composée de :

Epreuve Inter-Régions	Deux arbitres
Champ. Régional Jeunes	Deux arbitres
Grand Prix Jeunes	
Grand Prix	Deux arbitres
Grand Prix Mid	Deux arbitres
Classic Mid (3 jours)	
Classic Mid (2 jours)	Un arbitre sauf parcours étendu
Grand Prix Seniors	Deux arbitres
Trophée Seniors (3 jours)	
Trophée Seniors (2 jours)	Un arbitre sauf parcours étendu

Dans la mesure du possible, lorsque l'équipe d'arbitrage est composée de 2 arbitres, l'un d'eux sera un arbitre de proximité.

Commission Sportive

La Commission Sportive :

- Décide des sélections pour la composition des groupes de Ligue et pour les rencontres internationales.
- Attribue les Wild Card destinées aux joueurs U12, U14 et U16 pour les Grands Prix Jeunes et les Grands Prix

Tout joueur n'ayant pas honoré une sélection de Ligue, sauf cas de force majeure apprécié par la Commission, se verra exclu de tout encadrement. Les indemnités financières lui seront en outre supprimées.

Les wild Cards doivent être demandées 1 semaine au plus tard avant la date de limite d'inscription par mail à la Ligue (voit § Le plan sportif Jeunes / Grand Prix)

Bénévoles du club

La présence de bénévoles du club est obligatoire pour toute la durée de l'épreuve, pour :

- Aider à la préparation de la compétition (de préférence l'OEC ou l'arbitre du club).
- Assurer le starter.
- Assurer le recording.

Arbitres de la Ligue

Tous les arbitres de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes pourront bénéficier, à titre ponctuel (non récurrent) et exceptionnel, de l'accès gratuit aux différents parcours de la Ligue, en accord avec les présidents des clubs ou la direction du golf.



LES RESPONSABILITES DU COMITE D'EPREUVE

Comité d'Epreuve

Le Comité d'Epreuve est responsable :

- De l'application des règlements de compétition (catégorie, droit de jeu, certificats médicaux, etc., ...)
- De la préparation du terrain (emplacement des drapeaux, hors limite, etc., ...).
- De la tenue du Tableau Officiel (règlements de l'épreuve, règlements ffgolf, règles locales, plan d'évacuation, numéros d'urgence, météo, départs et résultats, etc., ...).
- De l'organisation de la compétition (départs, starter, recording, suspension de jeu, départage, etc., ...)
- De l'envoi des résultats à la fin de la compétition.

Délégué de Ligue

Il décide du type et du montant du cocktail (voir § Organisation administrative et financière), s'assure de sa mise en place et proclame les résultats.

Arbitre

Il organise le transfert des talkies walkies.

Les talkies walkies sont à prendre auprès de :

- La Ligue pour les départements 01/38/42/43/69/73/74.
- Christine HABEGRE pour les départements 07/26.
- Gilles PASSELAIGUE pour les départements 03/15/63.

Ils doivent être rapatriés dans les 48 h aux responsables cités ci-dessus sauf accord d'Armand AUCH-ROY ou le secrétariat de la Ligue.

Il fait le marquage du terrain et positionne les drapeaux, avec un responsable du club.

Il établit les règles locales.

Il fait respecter les règles de golf.

Il fait respecter les cadences de jeu avec l'aide des Membres du Comité d'Epreuve.

En relation avec un responsable du club, il positionne les commissaires sur le parcours.

Il vérifie les résultats et s'assure de la transmission, chaque jour, des résultats et des départs du jour suivant à :

- Maurice VILLARD : maurice_villard@orange.fr - **IMPERATIF ET EN PRIORITE.**
- La Ligue : golf.auvergne-rhone-alpes@orange.fr – IMPERATIF.
- FFGolf : sportif@ffgolf.org – Pour les Promotions inter-régions uniquement.
- Marc BATTISTELLA : m.battistella@orange.fr.

Pour les Trophées Seniors, il doit y avoir un classement tous joueurs confondus et un classement spécifique vétérans.

Rapport de Tournoi

Un rapport de tournoi est rempli par le chef arbitre dès la fin de la compétition et transmis à la Ligue et à la Commission d'Arbitrage.



L'ORGANISATION SPORTIVE

A la Charge du Club organisateur

En complément des dispositions des Cahier des Charges du vademecum FFGolf :

Terrain : mise à disposition durant toute la durée de l'épreuve.

Marquage : Prévoir cannes et bombes de marquage correspondantes, piquets, etc.

Voitures : minimum 2 voitures, pour la préparation et la compétition.

Signaux sonores : minimum 3 pour interruption et reprise de jeu + utilisation de « Météo orage » si besoin.

Raclettes : minimum 2 raclettes.

Informatique : départs et résultats chaque jour sur le site du club par la personne habilitée du club et diffusion de ces documents, sous la responsabilité de l'arbitre.

Bénévoles du Club : Prévoir des bénévoles du club en nombre suffisant, pour assurer la préparation du terrain, le starter, le recording et l'aide sur le parcours.

Informations médicales : prévoir obligatoirement une trousse de 1er secours, l'affichage des numéros de téléphone du SAMU et des pompiers.

Défibrillateur : Il est vivement préconisé pour les clubs qui organisent des épreuves fédérales et de Ligue.

Membres et green-fees : aucun départ ne devra avoir lieu avant le départ de la compétition. Départ possible ½ heure après les derniers compétiteurs, **par partie de 4 joueurs**.

Documents de jeu : impression des règles locales et ffgolf, des départs, des documents divers, des résultats intermédiaires et finaux.

Journée d'entraînement

Lors des championnats officiels de la Ligue, individuels ou par équipes, de deux jours et plus, toutes les joueuses et tous les joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe, pourront effectuer gratuitement une reconnaissance du parcours, 5 jours avant le début de l'épreuve, en excluant le week-end.

La liste des participants sera transmise au club 48h après la clôture des engagements avant 14h.

Pour les épreuves se déroulant sur une journée, la reconnaissance est assujettie à la gratuité ou à un green fee à taux réduit.



L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Epreuves fédérales

Promotions - Finale Inter Région Jeunes

Prise en charge par la FFGolf

- Promotions : Trophée pour les équipes.

Prise en charge par la Ligue

- Promotions uniquement - Cocktail à la fin de la qualification : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation de la compétition dans RMS.

Prise en charge par le club

- Gestion de la compétition dans RMS les jours de l'épreuve.

Indemnités reversées au club

- Pour les Promotions : 150 € par équipe engagée.
- Pour la Finale Inter Région : 35€ pour les 3 jours / par jeune.

Une facture doit être adressée à la Ligue.

Grand Prix Jeunes Majeur

Prise en charge par la FFGolf

- Règlement de la compétition, réception des engagements et médailles.

Prise en charge par le Club

- Les frais des bénévoles et le cocktail.
- Gestion sur place de la compétition (RMS, départs, recording, envoi des résultats).

Epreuves par équipe

Championnats par équipes Dames, Messieurs, Seniors, Golf de Montagne et Golf 9 trous

Prise en charge par la Ligue

- Trophées et médailles.
- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation de la compétition dans RMS.

Prise en charge par le club

- Gestion de la compétition dans RMS les jours de l'épreuve.

Indemnités reversées au club receveur

- 150 € par équipe engagée.

Une facture doit être adressée à la Ligue.



Rencontres Jeunes AURA -Suisse

Prise en charge par la Ligue

- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation de la compétition dans RMS.

Prise en charge par le club

- Gestion de la compétition dans RMS les jours de l'épreuve.

Petites et Petits Golfeurs

Prise en charge par la Ligue

- Médailles.
- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation de la compétition dans RMS.

Prise en charge par le club

- Gestion de la compétition dans RMS les jours de l'épreuve.

Indemnités reversées au club receveur

- 120 € par équipe engagée.

Une facture doit être adressée à la Ligue.

Epreuves individuelles

Compétitions individuelles Jeunes, Grands Prix Jeunes, Championnats Régionaux Jeunes

Prise en charge par la Ligue

- Trophées et médailles.
- Gouter de remise des prix, sauf pour les GP Jeunes : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation de la compétition dans RMS.

Prise en charge par le club

- Gestion de la compétition dans RMS les jours de l'épreuve.
- Gouter de remise des prix pour les Grands Prix Jeunes.

Indemnités reversées au club receveur

- Pour les compétitions sur 2 jours : 35€ par joueur pour les 2 jours.
- Pour le championnat de Ligue U18-U10 : 35€ par joueur (repas 15€ compris).

Une facture doit être adressée à la Ligue.



Grand Prix de Ligue

Prise en charge par la Ligue

- Trophées.
- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).

Prise en charge par le club

- Les droits d'engagement sont acquis par le Club organisateur.
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation et gestion de la compétition dans RMS.
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).

Championnat Individuel Seniors

Prise en charge par la Ligue

- Trophées.
- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation de la compétition dans RMS.

Prise en charge par le club

- Gestion de la compétition dans RMS les jours de l'épreuve

Indemnités reversées au club receveur

- 55 € par adulte sur 2 jours.

Une facture doit être adressée à la Ligue.

Grands Prix, Grands Prix et Classics Mid Amateurs, Grands Prix et Trophées Seniors

Prise en charge par le Club

- Les droits d'engagement sont acquis par le Club organisateur.
- Trophées (égaux entre Dames et Messieurs) et frais de cocktail.
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation et gestion de la compétition dans RMS.

Frais des bénévoles

Les frais des bénévoles pris en charge, pour la préparation et la compétition, sont :

- Pour le Délégué de Ligue et les arbitres : Déplacement, hébergement et restauration.
- Pour l'élève arbitre, nommé par la Commission Arbitrage, et l'OEC : Seuls les déjeuners sont pris en charge.

La note de frais est à envoyer, à la Ligue ou au club suivant la prise en charge, dans les 2 semaines suivant la compétition, accompagnée des factures et tickets de caisse de bar et de restauration, **originaux** dûment signés par les intéressés.



LES INSCRIPTIONS

Limitation du nombre d'inscrits

La Commission Sportive de la Ligue se réserve le droit de limiter les engagements, qu'ils soient individuels ou par équipes.

Inscription et droits d'engagement

Les conditions d'inscription et de règlement des droits d'engagement sont précisés dans les règlements particuliers des compétitions.

Seule la date de clôture des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Les inscriptions dont les droits d'engagement ne sont pas réglés à la date de clôture des engagements ne sont pas pris en compte.

Tout oubli ou retard de ce règlement entraînera l'annulation de l'engagement et la non-participation à l'épreuve.

Pour tout forfait après la date de clôture des inscriptions, le droit d'engagement reste acquis.

Inscription dans les épreuves par équipe

Un joueur ne doit jouer que pour un seul Club par année civile dans les compétitions par équipes nationales ou régionales, sous peine de disqualification de l'équipe. Le terme « jouer » signifie avoir participé à la qualification ou avoir figuré sur une fiche d'ordre de jeu.

Le respect des règles d'éligibilité des équipiers (ex. conditions d'index) est de la responsabilité du club et de son Capitaine

L'ORGANISATION AU GOLF

Relations Club Organisateur – Clubs Participants

Lors des championnats de Ligue, individuels ou par équipes, les membres du club organisateur peuvent jouer gratuitement dans les clubs participants à concurrence de 3 départs au maximum.

Les réservations doivent impérativement être faites par le secrétariat du club organisateur et suivant les disponibilités des clubs participants.

LES INTERCLUBS DE LIGUE

Réunion des Capitaines

La réunion des Capitaines, pour les épreuves par équipe, a lieu la veille à 19 heures.

La présence est obligatoire sous peine de disqualification de l'équipe (voir règlement ffgolf).

Les documents pour cette réunion sont à télécharger sur le site de la Ligue. Les règles locales spécifiques, les cadences de jeu ainsi que les documents présents sur le site mais modifiés avant la compétition, seront distribuées lors de la réunion.



Echéancier

- J – 2 mois : Publication de l'épreuve sur le site de la Ligue.
- J – 1 mois : Date limite d'inscription des équipes.
- J - 15 : Date limite de paiement des droits d'engagement.
- J - 10 : Publication sur le site de la Ligue des équipes engagées.
- J - 8 : Date limite d'inscription des équipes.
- J - 7 : Publication sur le site :
 - De la liste des équipiers.
 - Des départs.
- J : Début de la compétition.
- J et suivants : Envoi, dès que possible, des résultats et des départs du tour suivant.

LES GRANDS PRIX, CLASSICS MID AMATEURS ET TROPHÉES SENIORS

Les Grands Prix Jeunes sont organisés par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Les Grands Prix, les Classics et les Grands Prix Mid Amateurs, les Trophées et les Grands Prix Seniors sont sous la responsabilité de la Ligue. Les Clubs doivent respecter scrupuleusement le Cahier des Charges de la ffgolf et celui de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Les règlements particuliers des compétitions sont validés par la Ligue. Des modèles sont disponibles sur le site de la Ligue (rubrique COMPETITION - DOCUMENTS) pour faciliter la rédaction des règlements de compétition.

Le Club peut être sanctionné par la ffgolf pour toute infraction au règlement.

Champ des joueurs

Le Vademecum Fédéral indique dans les sections concernant les Grands Prix, les Grands Prix Jeunes, les Classic Mid-Amateurs et les Trophées Seniors des nombres de joueurs à ne pas dépasser suivant la période de l'année sans tenir compte de la latitude. En ce qui concerne notre région, des différences notables sont à observer sur les périodes de janvier à mars et septembre à décembre.

Aussi, la Ligue limite le champ des joueurs en fonction de l'amplitude jour dans la région, à la date de la compétition.

Il est rappelé que ces nombres ne sont que des maxima et qu'il convient de tenir compte en particulier de la difficulté du parcours (topographie, marche entre les trous, ...).

Compétitions sur 2 tours ou compétitions sur 3 tours avec départ sur un seul tee

	Joueurs autorisé : Nb max de	Dames : Nb mini (hors wild cards)	Wild cards : Nb max autorisé
1 au 14 mars	102	24	10
15 au 31 mars	108	24	11
Avril	120	27	12
1 mai au 22 août	144	33	14
23 au 31 août	135	33	14
1 au 19 septembre	120	27	12
20 au 30 septembre	108	24	11
1 au 17 octobre	96	21	10
18 au 31 octobre	90	21	9
Novembre	81	18	8



Compétitions sur 3 tours avec départ sur deux tees

	Joueurs autorisé : Nb max de	Dames : Nb mini (hors wild cards)	Wild cards : Nb max autorisé
Mars	120	27	12
Avril	132	30	13
1 mai au 22 août	156	36	15
23 au 31 août	144	33	14
Septembre	132	30	13
1 au 17 octobre	108	24	11
18 au 31 octobre	96	21	10
Novembre	90	21	9

Date limite d'inscription

Elle est fixée à au moins 2 semaines avant le début de l'épreuve.

Contrôle des inscrits

Il est fait par l'organisateur au lendemain de la clôture des inscriptions. La liste des inscrits est transmise impérativement à la Ligue dans les 48h pour validation et attribution des wild cards.

Wild card

Les wild cards sont accordées par la Commission Sportive aux jeunes U12 à U16 qui ont confirmé leur inscription et effectué le règlement des droits d'engagement au club organisateur.

Répartition des wild cards : 2 wild cards pour le club, le reste pour la ligue, sauf GP Jeunes Majeur.

Modalités d'attribution : Voir Plan Sportif Jeunes.

Liste des inscrits

La liste des inscrits et la liste d'attente doivent être publiées sur le site du club **10 jours** avant le début de l'épreuve et transmises à la ligue pour info sur son site.

Tirage des départs

Possibilité d'aménagement des horaires pour les scolaires et universitaires lors du 1er jour.

Grands Prix Seniors et Trophées Seniors

Les départs se font des repères définis par la Ligue (Voir tableau § « Trophées Seniors »)

La dotation est la suivante :

- Trois prix pour les Seniors Messieurs et les Seniors Dames (classement toutes catégories d'âge confondues).
- Trois prix pour les Vétérans Messieurs et Vétérans Dames.

Trophées Vétérans

Les départs se font des repères III (jaune) pour les messieurs, des repères V (rouge) pour les dames.

La dotation est trois prix pour les Messieurs et pour les Dames.



Echéancier

Pour la liste de diffusion à la Ligue, voir § « Les responsabilités du Comité d'Epreuve / Le délégué de Ligue »).

- J - 60 : Envoi du projet de règlement à la Ligue pour validation.
- J - 30 : Publication de l'épreuve sur le site de la Ligue.
- J - 15 : Date limite d'inscription et règlement par chèque ou virement.
- J - 13 : Envoi par le club, à la Ligue, pour attribution des wild cards jeunes de Ligue, de :
 - La liste des joueurs retenus (hors wild card).
 - La liste d'attente.
- J - 11 : Attribution des wild cards Ligue et club.
- J - 10 : Publication par le club et envoi à la ligue de :
 - La liste des joueurs retenus avec wild card.
 - La liste d'attente.
- J - 2 : Publication des départs par le club et envoi à la ligue.
- J : Début de la compétition.
- J et suivants : Envoi, dès que possible, des résultats et des départs du tour suivant.

LES REGLEMENTS PARTICULIERS ET LES REGLES LOCALES PERMANENTES

Règles Locales Permanentes

Les règles locales permanentes fédérales s'appliquent à toutes les compétitions inscrites au calendrier de la Ligue et de ses Comités Départementaux.

Règlements particuliers

Les règlements particuliers des épreuves complètent les règlements généraux des épreuves fédérales et des épreuves de Ligue.

Les conditions de ces règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Interdiction de fumer

L'interdiction de fumer, comme prévue dans le Vademecum fédéral, est étendue à toutes les compétitions inscrites au calendrier de la Ligue (Jeunes, Adultes, Mid Amateurs, Seniors et Vétérans) et de ses Comités Départementaux.



LE CERTIFICAT MEDICAL ET LE DOPAGE

Certificat médical ou Questionnaire Santé

Certificat médical ou Questionnaire Santé est obligatoire pour toutes les épreuves ffgolf, de Ligue et de Comité, pour Professionnels et Amateurs.

- Le certificat médical ou le questionnaires santé doit être enregistré par votre club 7 jours pleins avant le premier tour de la compétition. Pour votre sécurité, vérifier l'enregistrement de votre certificat sur le site Internet de la ffgolf.
- Le joueur est seul responsable de l'enregistrement de son certificat médical et de son questionnaire santé.
- Pour le certificat médical, vous pouvez utiliser soit le feuillet joint à la licence, soit un certificat médical sur papier libre. Dans ce dernier cas, n'oubliez pas de mentionner de façon très lisible, votre nom, prénom et numéro de licence.
- Le questionnaire santé, est disponible sur le site de la FFGolf dans votre espace licencié.

Dopage et l'encadrement des mineurs

Les joueurs de moins de 18 ans doivent obligatoirement avoir avec eux les documents suivants :

- « AUTORISATION PARENTALE » : prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage concernant les mineurs et majeurs protégés. (Article R. 232-52 du code du sport.).
- « AUTORISATION PARENTALE D'URGENCE MEDICALE » : Pour les déplacements de mineurs.
- « DROIT A L'IMAGE » : Pour l'utilisation de photos.

Les documents sont téléchargeables sur le site de la Ligue (rubrique COMPETITION - DOCUMENTS). Sportifs, attention à l'automédication et aux risques auxquels elle peut vous exposer.

Sur toutes les compétitions et les entraînements, un contrôle anti-dopage peut être effectué.

Avant d'utiliser un médicament, il est impératif de s'assurer qu'il ne contient pas de substance interdite, selon le décret n°2018-1283 du 27 décembre.

<http://www.sports.gouv.fr>.



L'ÉTALONNAGE DES PARCOURS

Depuis 1995, l'étalonnage des golfs (hors compacts et pitch & putt) s'effectue en utilisant la méthode de l'USGA dite du « course rating ». L'intérêt principal est de considérer la difficulté des terrains pour attribuer au joueur, selon son index, un handicap de jeu. Cette difficulté se mesure par 2 valeurs : le SSS (Scratch Score Standard) et le Slope. La Ligue valide les distances Jeunes.

Plusieurs éléments sont pris en compte, trou par trou et repère par repère : longueur réelle de jeu, topographie du trou, largeur du fairway et franchissement, hors limites et rough, arbres, zone à pénalité et bunkers en jeu, pentes/plateaux/vitesse du green, impact psychologique, ...

Les demandes d'étalonnage doivent être faites à la Ligue qui transmettra la demande à la FFGolf.

Un étalonnage dure 2 à 3 jours. Une équipe de 2 à 3 étalonneurs est nécessaire.

Les golfs compacts dont la longueur totale est comprise entre 600 m et 1375 m pour 9 trous (1375 m et 2750 m pour 18 trous) ne sont pas étalonnés. La Fédération se chargera d'attribuer un slope et SSS en fonction de la distance du parcours.

Les golfs Pitch & Putt dont la longueur totale est inférieure à 600 m pour 9 trous (< 1200 m pour 18 trous) ne sont pas étalonnés. La longueur de chaque trou ne doit pas excéder 90 m. La Fédération se chargera d'attribuer un slope à 50 et SSS à 54.

Prise en charge

- Pour une création ou tous les 10 ans : Par la FFGolf - les 1/2 pensions des 2 étalonneurs (Hôtel et repas du soir), et les frais de déplacements.
Le golf prendra en charge les déjeuners (midi) et les boissons en journée.
- Avant le délai de 10 ans : Par le golf, la totalité des frais.



LE PLAN SPORTIF JEUNES

Le plan sportif jeunes est décliné dans toutes les institutions (ligue-comités-clubs). Les missions de chaque structure doivent être complémentaires, la ligue se positionnant en centre de ressources et d'expertise. Il est consultable sur le site internet de la ligue.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la filière sportive s'adresse à 2 niveaux : centre de performance U18-U16-U14 et centre de performance espoirs U12-U10.

Ces joueurs (ses) sont sélectionnés à partir des critères fédéraux, des classements des mérites nationaux (adultes et jeunes), du tableau des moyennes de stroke-play, des types de compétitions jouées et de l'index.

42 jeunes suivis et encadrés par 9 entraîneurs de ligue (selon encadrants groupes U10), préparateurs physiques et préparateurs mentaux. Ils ont intégré les 3 centres d'entraînement régionaux : centre de Mionnay, centre de Charmeil, centre d'Esery.

Une trentaine de coachings ligue sera validée comme préparation à la compétition selon les calendriers.

Poursuite de l'action des Copines au Golf, dont l'objectif est de motiver le maximum de jeunes filles à la compétition par la convivialité et le plaisir de jouer (voir règlements particuliers des épreuves jeunes).

Au niveau comité, la mise en place de circuits départementaux U12-U10 (voire U8) et la création d'interclubs doivent permettre de détecter une élite précoce dans ces catégories en liaison avec la création du Challenge National des Ecoles de Golf.

LA SELECTIONS EQUIPE DE LIGUE

Les jeunes peuvent être sélectionnés pour une épreuve individuelle ou par équipe de Ligue. Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration et d'équipement sont pris en charge par la Ligue. Une participation peut être demandée.

Pour tout refus de sélection individuelle ou d'équipe (sauf cas médical ou scolaire étudié par le Comité de Sélection sur présentation de documents) et pour tout comportement qui pourrait être jugé non digne de représenter la Ligue, la Ligue se réserve le droit de sanctionner, voire d'exclure le ou les jeunes de tous encadrements : stages, coaching, sélections et avantages accordés, pour l'année en cours.

Lors des stages ou regroupements, le staff d'encadrement peut exclure tout jeune dont le comportement ne serait pas digne de son statut

LES QUALIFICATIONS A L'INTER LIGUE U12

Inter Ligue U12

Elle regroupe chaque année une sélection de 10 joueurs de la Ligue, à savoir 4 filles et 6 garçons U12.

- Nombre de tours : 7
- Formule de jeu : Stroke play - Match play
- Format de jeu : Équipe

Qualification et préparation

Une compétition de qualification, en stroke play sur 2 tours, est organisée en septembre. Elle regroupe 10 garçons et 5 filles sélectionnés par la Commission Sportive.

Une journée de préparation est organisée en octobre. Elle regroupe les 6 garçons et 4 filles sélectionnés pour l'Inter Ligue.

La non-participation à la compétition de qualification ou à la journée de préparation est éliminatoire sauf circonstances exceptionnelles.



Critères de sélection

Les participants à l'Inter Ligue sont sélectionnés par la Commission Sportive sur la base d'une moyenne des classements de :

- Mérite jeune U12 de septembre.
- Moyenne SSS sur 6 mois sur compétitions fédérales (5 tournois fédéraux comprenant Championnats Régionaux 1 et 2, FIR et CFJ).
- Moyenne SSS sur 3 mois sur compétitions fédérales.
- Résultats au CFJ - si un joueur ne se qualifie pas au CFJ, il sera automatiquement 16^{ème} sur ce critère (15 qualifiés au CFJ par les FIR), pour une joueuses 10^{ème} (9 qualifiées au CFJ par les FIR).
- Résultats de la compétition de qualification à l'inter Ligue.

A ces 5 critères s'ajoute l'aptitude à jouer en équipe (30% de la sélection).

2 wild card peuvent être utilisés pour la composition de l'équipe de Ligue.

Exemple de calcul : Arthur

- 4^{ème} au mérite jeunes U12 de septembre.
- 6^{ème} sur moyenne SSS de 6 mois.
- 5^{ème} moyenne SSS de 3 mois.
- 7^{ème} au CFJ.
- 3^{ème} du Stroke-Play du 11-12 septembre

Soit : $4+6+5+7+3 = 25/5 = 5$

Soit une moyenne de 5 au total, si la moyenne d'Arthur est dans les 6 premiers et que son aptitude à jouer en équipe est validée par les entraîneurs, il est qualifié.

LES QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES

Seulement 2 catégories U14 et U12, même champ de joueurs, avec mise en place dès les 1/8 de finales de matchs de classement, organisé du 25 au 31 juillet 2021, lieu non déterminé.

Trois étapes pour être qualifié :

Étape 1 : Championnat départemental

Il est obligatoire et compte pour le mérite jeunes. Certains joueurs, **ayant un programme de compétitions validé par la Ligue**, pourront bénéficier d'une wild card pour les Championnats Régionaux.

Étape 2 : Championnats Régionaux

Pour les 2 championnats régionaux, les joueurs des groupes nationaux en seront dispensés.

Étape 3 : Finale Interrégionale

Le mode de sélection au Championnat de France des Jeunes est identique à celui de 2020, à savoir :

- Qualifiés directement à partir du Mérite National Jeunes du mois de juin 2021
U14 filles : 9 U14 garçons : 12.
- Qualifiés à partir des résultats de la Finale Interrégionale
Filles : U12 : 15 U14 : 9
Garçons : U12 : 9 U14 : 13.



LES QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES ET CADETS

Les modes de sélection aux Championnats de France Minimes et Cadets sont les suivants :

Minimes Filles et Minimes Garçons

54 participants.

- 36 minimes retenus par le Mérite National Jeunes.
- 18 minimes par les quotas des ligues (1 par ligue).

Pour la Ligue, la place est attribuée par la moyenne de Stroke-Play (sur 3 mois, en ayant joué un minimum de 8 tours).

Cadettes et Cadets

32 participants retenus par ordre du Mérite National Amateur.

Nous conseillons aux U16 de jouer un maximum de Grands Prix avant le mois de septembre pour améliorer leur classement au mérite.

LES GRANDS PRIX

Les demandes de wild cards doivent être faites à la Ligue **en même temps** que l'inscription (accompagnée impérativement du droit d'engagement) faite au club organisateur.

Ces demandes doivent être faites, par mail à la Ligue, au plus tard une semaine avant la date de clôture des inscriptions.

Les wild Cards destinées aux joueurs U12, U14 et U16 pour les Grands Prix Jeunes et les Grands Prix, sont accordées par la Commission Sportive.

A la réception de la liste des inscrits, la Commission Sportive de la Ligue étudiera les demandes de wild cards en fonction du niveau de la liste des inscrits et de la catégorie calculée du Grand Prix. Il fera parvenir dans les 3 jours suivants la liste des wild cards.



LES EPREUVES JEUNES PAR EQUIPE

RENCONTRE U14 AURA – SUISSE

Organisation

Cette rencontre se joue chaque année le deuxième week-end du mois de mars, au Golf Club de Lyon les années paires et dans un golf choisi par la Fédération Suisse les années impaires.

Elle regroupe chaque année une sélection de 10 joueurs suisses et de 10 joueurs de la Ligue, à savoir 4 filles et 6 garçons U14 par équipe.

Chaque équipe est libre d'établir ses critères de sélection.

Forme de jeu

1^{er} jour : 3 foursomes de garçons et 2 foursomes de filles / 18 trous en match-play.

La composition et l'ordre de jeu des foursomes sont laissés à l'initiative du Capitaine.

2^{ème} jour : 6 simples de garçons et 4 simples de filles / 18 trous en match-play.

L'ordre de jeu des simples est l'ordre inverse des index arrondis.

Les matchs peuvent être partagés et tous les matchs devront se jouer jusqu'à la fin, même en cas de résultat acquis pour une des deux équipes.

Le classement final sera établi par addition des résultats des foursomes et des simples : match gagné = 1 point, match partagé = 0,5 point.

Départage : En cas d'égalité parfaite à l'issue du dernier match du deuxième jour, chaque capitaine désignera un garçon et une fille de son équipe qui partiront en play off trou par trou depuis le trou n° 1 en foursome mixte (match-play).

Marques de départ : Repères III (jaune) pour les garçons Repères V (rouge) pour les filles.

Tirage des départs :

- 1^{er} jour : les garçons partent en premier, suivis par les filles
- 2^{ème} jour : les filles partent en premier, suivies par les garçons.

Conditions particulières

Seuls les équipiers pourront être cadets des joueurs.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation des chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

L'épreuve est non-fumeur. Toute infraction, par le joueur ou son cadet, est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Les positions de drapeaux seront disponibles la veille.

Les règles locales seront discutées entre les coachs le vendredi soir.

Selon les équipes, possibilité d'avoir 2 ou 3 personnes habilitées à donner des conseils.

L'utilisation de voiturette de golf par les joueurs, leurs cadets, les capitaines et personnes autorisées à donner des conseils est interdite durant toute la durée des matchs. Les voiturettes sont autorisées pour le comité.



RENCONTRE U16 AURA - SUISSE

Organisation

Cette rencontre se joue chaque année le troisième week-end du mois de mars, dans un golf choisi par la Fédération Suisse les années paires et au Golf Club de Lyon les années impaires.

Elle regroupe chaque année une sélection de 10 joueurs suisses et de 10 joueurs de la Ligue, à savoir 4 filles et 6 garçons U16 par équipe.

Chaque équipe est libre d'établir ses critères de sélection.

Forme de jeu

1^{er} jour : 3 foursomes de garçons et 2 foursomes de filles / 18 trous en match-play.

La composition et l'ordre de jeu des foursomes sont laissés à l'initiative du Capitaine.

2^{ème} jour : 6 simples de garçons et 4 simples de filles / 18 trous en match-play.

L'ordre de jeu des simples est l'ordre inverse des index arrondis.

Les matchs peuvent être partagés et tous les matchs devront se jouer jusqu'à la fin, même en cas de résultat acquis pour une des deux équipes.

Le classement final sera établi par addition des résultats des foursomes et des simples : match gagné = 1 point, match partagé = 0.5 point.

Départage : En cas d'égalité parfaite à l'issue du dernier match du deuxième jour, chaque capitaine désignera un garçon et une fille de son équipe qui partiront en play off trou par trou depuis le trou n° 1 en foursome mixte (match-play).

Marques de départ : Repères II (blanc) pour les garçons Repères IV (bleu) pour les filles.

Tirage des départs :

- 1^{er} jour : les garçons partent en premier, suivis par les filles
- 2^{ème} jour : les filles partent en premier, suivies par les garçons.

Conditions particulières

Seuls les équipiers pourront être cadets des joueurs.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation des chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

L'épreuve est non-fumeur. Toute infraction, par le joueur ou son cadet, est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Les positions de drapeaux seront disponibles la veille.

Les règles locales seront discutées entre les coachs le vendredi soir.

Selon les équipes, possibilité d'avoir 2 ou 3 personnes habilitées à donner des conseils.

L'utilisation de voiturette de golf par les joueurs, leurs cadets, les capitaines et personnes autorisées à donner des conseils est interdite durant toute la durée des matchs. Les voiturettes sont autorisées pour le comité.



PROMOTION U16 GARÇONS – INTER-REGIONS SUD EST

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux AS des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2021 peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

U14 : nés en 2007 et après.

U16 : nés en 2005 et 2006.

Forme de jeu

Pour chaque tour, au minimum un équipier U14 doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

5 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus, sans tenir compte des catégories d'âges.

Les 6 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale - 3ème jour

Lors de la phase finale pour la montée en division, l'ensemble foursomes et simples est considéré comme constituant un seul tour, pour la disposition concernant la participation d'un équipier U14.

2 foursomes et 5 simples / match-play / 36 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 1 v 6, 2 v 5, 3 v 4.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3ème division nationale pour 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement sont fixés à 280 € par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

L'entraînement entre les 2 tours de la qualification est interdit.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

L'entraînement entre les 2 tours de qualification est interdit.



TROPHEE DES PETITES & PETITS GOLFEURS U8/U10

Conditions de participation

Pour les Comités départementaux

Le Comité Départemental peut inscrire :

- Une équipe composée de 3 filles U10 dont au moins une U8
- Une équipe composée de 5 garçons U10 dont au moins deux U8

Pour les joueurs

- U10 (nés en 2011 et 2012).
- U8 (nés en 2013 et après).

Le joueur doit être licenciés dans un club du département, avec une licence active, et un certificat médical enregistré. Il n'y a pas de limitation d'index mais le drapeau jaune est recommandé.

Forme de jeu

Filles : 1 Simple (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Garçons : 3 simples (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Le mixage entre U8 et U10 est autorisé dans la composition des doubles.

Le départ (en shotgun) se fait à 10h.

Le parcours est aménagé selon les distances préconisées par la fédération (Repère VII – Orange).

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités Départementaux.

L'inscription d'équipes interdépartementales est acceptée pour les Comités Départementaux ci-dessous :

- Loire – Haute Loire.
- Allier – Cantal – Puy de Dôme.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 120€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription, par chèque ou virement bancaire, doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau doit impérativement être envoyé complété par mail à la Ligue.

Chaque Comité doit OBLIGATOIREMENT nommer et inscrire sur le tableau des « suiveurs officiels de partie » dans les conditions ci-dessous :

- 2 suiveurs de partie pour l'équipe garçon.
- 1 suiveur de partie pour l'équipe fille.

Un malus de 10 coups sera appliqué sur le cumul des coups de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve, à savoir :

- Absence d'un suiveur = + 10 coups.
- Pour les équipes garçons uniquement, absence de deux suiveurs = + 20 coups.



Classement

Le classement des équipes se fait par addition des scores des joueurs ou joueuses de chaque équipe.

Seules les équipes complètes (3 filles et 5 garçons) peuvent être primées sur le podium.

En l'absence d'un joueur, le score est remplacé par le plus mauvais score de la catégorie +1 coup.

Les scores des U8 garçons et filles comptent double.

Les 3 premières équipes garçons et filles seront récompensées.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

La présence de 3 suiveurs de partie par Comité est obligatoire.

Les joueurs et les suiveurs de partie recevront un panier repas offert au départ de la compétition.

Cette compétition se déroulant en avril, veillez à ce que les joueurs soient correctement habillés.



MA PREMIERE TEAMGOLF / FINALE REGIONALE

Règlement en cours d'élaboration



LES EPREUVES JEUNES EN INDIVIDUEL

CHAMPIONNAT DE LIGUE U8 - U10

Conditions de participation

La compétition est réservée aux enfants ayant participé aux épreuves des circuits départementaux, avec une licence active et un certificat médical enregistré au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

- U10 : 2012 et 2011.
- U8 : 2013 et après.

Forme de jeu

Phase qualificative

9 trous / Score maximum 10 coups.

Les départs se font en shot gun à 9h30 pour tous les joueurs.

Phase finale

Match play sur 3 trous. En cas d'égalité à l'issue des 3 trous, le départage se fait sur soit sur une approche, soit sur une sortie de bunker, soit sur un long putt.

- ¼ finale : Match 1 : 1 v 8 / Match 2 : 4 v 5 / Match 3 : 2 v 7 / Match 4 : 3 v 6.
- ½ finale : Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 2 / Vainqueur Match 3 vs Vainqueur Match 4
- Finale.

Les départs se font en shot gun à 13h45, les 8 premiers joueurs qualifiés par catégorie selon le classement du matin.

Éliminé de la phase de qualification

Pour les éliminés du matin, un concours de drive (trackman) et un concours de putting sont organisés, par catégorie mixte U10 et U8.

Départs et Longueurs

Les distances de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Classement

Le champion de Ligue U8 et U10 est celui ou celle qui a gagné la finale en match-play. Un classement filles et un classement garçons est publié. Les concours de drive et de putting sont récompensés par catégorie.

Engagement

Date limite d'inscription : au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droit d'engagement : 35€ par joueur dont 15 € de repas.

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Les joueurs sont sélectionnés par les entraîneurs des Comités suivant les résultats des circuits départementaux et selon les quotas qui sont donnés en juin.

Les Comités Départementaux communiquent impérativement par Courriel à la Ligue, la liste des participants de chaque Comité avec nom, prénom, catégorie d'âge, club, index et numéro de licence, au plus tard à la date de clôture des inscriptions avant minuit.



Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

La présence d'un ASBC est nécessaire pour aider et encadrer les animations.



GRANDS PRIX JEUNES U12 – U14

Les règlements particuliers sont publiés sur le site de la Ligue.

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs U12 et U14 ayant une licence active, un certificat médical de l'année en cours enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

Les quotas par catégories restent ajustables.

Les U14 sont retenus dans l'ordre suivant :

- La place au Mérite Amateur Jeunes.
- L'index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les U12 sont retenus dans l'ordre suivant :

- La place au Mérite Amateur Jeunes.
- Le rang dans le fichier des moyennes des scores en stroke play.
- L'index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Index maximum

Filles : U12 : 27,4 U14 : 18,4

Garçons : U12 : 24,4 U14 : 15,4

Forme de jeu

Stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les distances de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Le tirage des départs du premier tour est établi par catégorie et par sexe dans l'ordre croissant des index, celui du second tour, dans l'ordre inverse des classements du 1er tour par catégorie et par sexe.

Engagements

Date limite d'inscription : au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 40€

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Prix

Les trois premiers de chaque catégorie sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail est effectuée à l'issue du second tour.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES

Qualification pour la Finale Inter Régionale U12 – U14

Conditions de participation

Le Championnat est ouvert aux joueurs de nationalité française et étrangère, licenciés dans la Ligue.

La participation préalable au Championnat Départemental est obligatoire.

Les joueurs étrangers peuvent participer aux Championnats Régionaux, mais en aucun cas ne peuvent être qualifiés pour le Championnat de France (Règlement fédéral).

Index maximum

Filles : U12 : 45 U14 : 30

Garçons : U12 : 45 U14 : 30

Forme de jeu

Stroke-play / 72 trous / 36 trous par championnat / 18 trous par jour.

Catégories

U12 : 2009 et après.

U14 : 2007 et 2008.

Départs et Longueurs

Les distances de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Quotas par catégories

- Filles : U12 : 15 U14 : 20
- Garçons : U12 : 25 U14 : 30

Les U14 sont retenus dans l'ordre suivant :

- La place au Mérite Amateur Jeunes.
- L'index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les U12 sont retenus dans l'ordre suivant :

- La place au Mérite Amateur Jeunes.
- Le rang dans le fichier des moyennes des scores en stroke play.
- L'index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Engagement

Date limite d'inscription : au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de chaque Championnat.

Droit d'engagement : 40€ par épreuve.

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



Qualification pour la Finale Inter Régionale

Pour chaque catégorie, conformément aux quotas du tableau ci-dessous, les places sont attribuées :

- En premier lieu dans l'ordre du classement au Mérite Jeunes du mois de mai.
- Pour les places restantes dans l'ordre du classement final des championnats régionaux.

Les qualifiés au Mérite Jeunes ne rentrent pas dans le classement pour les places qualificatives attribuées d'après les résultats des championnats régionaux.

Le classement final des championnats régionaux prend en compte les résultats en brut des deux championnats. En cas d'ex-aequo pour les dernières places qualificatives, le départage se fait sur les 36, 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis trou par trou en remontant.

Si tous l'ensemble des 4 tours n'ont pas pu être joués, le classement se fait sur le total des tours terminés.

Quotas des qualifiés pour la FIR	U12 G	U12 F	U14 G	U14 F	TOTAL
TOTAL	15	9	13	9	46
Qualifiés au Mérite Jeunes	8	5	8	5	26
Qualifiés aux Championnats Régionaux	7	4	5	4	20

Des évolutions sur ces quotas sont possibles selon les inscriptions dans les différentes catégories aux qualifications.

Champion de Ligue

Le titre de Champion de Ligue, filles et garçons, est décerné en U14 et U12 d'après le classement final des championnats régionaux.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve, pour désigner le titre de champion de Ligue.

Si le play off ne peut pas se dérouler ou se terminer, le départage se fait sur les 36, 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis trou par trou en remontant.



FINALE INTER-REGIONS JEUNES U14 – U12

Qualifications pour le Championnat de France des Jeunes

Comité d'épreuve

Un responsable de chaque ligue participe au comité.

Condition de participation

Le championnat est ouvert aux joueurs de nationalité française, licenciés dans les Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, sélectionnés par leur ligue.

Chaque Ligue est libre quant à la méthode de sélection de ses participants.

Quotas par ligue

Chaque ligue pourra inscrire un nombre de joueuses ou joueurs qui ne pourra dépasser les quotas ci-dessous, toutes catégories et sexes confondus :

- Joueurs en Pôles et sur Listes Haut Niveau et Espoir Haut Niveau : hors quotas.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 46
- Auvergne-Rhône-Alpes : 46

Les joueurs de la Ligue Corse se rajoutent aux quotas des 2 ligues.

Forme de jeu

Simple Strokeplay / 54 Trous / 18 trous par jour.

Départs

Une rotation des départs est réalisée pour les trois catégories sur les trois tours.

Les distances de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Classement et Sélection

Le classement définitif est établi sur le total des 54 trous.

Dans chaque catégorie, le départage des éventuels ex-aequo pour les dernières places qualificatives se fait sur les 18, 9, 6 et 3 derniers trous, puis trou par trou en remontant.

D'après ce classement et pour les 3 ligues, 46 compétiteurs U14 et U12 seront qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes 2021, selon la répartition suivante :

- Filles : U12 : 15 U14 : 9.
- Garçons : U12 : 9 U14 : 13.

En plus de ces quotas, dans chaque catégorie et sexe, 2 réserves seront désignées pour remplacer les éventuels forfaits. Ces quotas pourront être modifiés selon le principe des quotas flottants prévus dans le Vademecum Fédéral.

Modifications

Avec les 2 quotas flottants :

- Filles : U12 : 13 U14 : 9.
- Garçons : U12 : 10 U14 : 14.



Engagement

Droits d'inscription : 60€ par compétiteur.

Seules les inscriptions transmises par les Ligues sont prises en compte.

Les inscriptions sont transmises au bureau de la Ligue PACA au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Le règlement des droits d'engagement se fait à la Ligue PACA.

Une reconnaissance du parcours est possible, 5 jours avant la compétition, sauf le week-end, sous réserve de réservation des départs.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



COPINES AU GOLF

Conditions de participation

Joueuses nées en 2008 et après, licenciées FFGolf en 2021, en possession du certificat médical.

Niveau de jeu requis :

- Non-classées : Pour jouer en double - Drapeau rouge minimum enregistré sur extranet.
Pour jouer en simple - Drapeau jaune minimum enregistré sur extranet.
- Classées : avec un index supérieur à 18.

Les filles sélectionnées en Ligue qui auraient une journée programmée en même temps qu'une journée des Copines seront dans l'obligation d'honorer leur entraînement ou sélection et ne pourront donc pas participer aux Copines au golf.

Dates et lieux du circuit

4 étapes, coorganisées avec les comités départementaux.

Formule de jeu

Identique sur toutes les étapes.

Les filles auront le choix de participer en SIMPLE ou en DOUBLE.

Si votre index est supérieur à 18 et que vous souhaitez jouer en SIMPLE

- Série 12 et 13 ans, née en 2008 et 2009.
- Série 10 et 11 ans, née en 2010 et 2011.
- Série 9 ans et moins, née en 2012 et après.

Formule de jeu : Score maximum 9.

Distance du parcours suivant les préconisations fédérales :

- Repères 6 pour les 12-13 ans.
- Repères 7 pour les 11 ans et moins.

Si vous êtes non-classées avec au minimum le niveau drapeau jaune enregistré sur extranet et que vous souhaitez jouer en SIMPLE

- Série 13 ans et moins, née en 2008 et après.

Formule de jeu : Score maximum 9.

Distance du parcours suivant les préconisations fédérales (repères 7).

Si vous êtes classées supérieur à 18 et que vous souhaitez jouer en DOUBLE ou

Si vous êtes non-classées avec au minimum le niveau drapeau rouge et que vous souhaitez jouer en DOUBLE

- Série 13 ans et moins, née en 2008 et après.

Formule de jeu : Greensome - Score maximum 9.

Le choix de sa partenaire devra être précisé sur le bulletin d'inscription

Distance du parcours suivant les préconisations fédérales.

- Repères 7 pour les 13 ans et moins, classées ou non-classées au minimum drapeau jaune.
- Départs aménagés pour les non-classées drapeaux rouges ou bleus



Prix

Les 3 premières de chaque série seront récompensées.

Organisation d'un concours de drive et d'un concours d'approche.

Lors de la finale seront récompensées les joueuses ayant cumulé le plus de points suivant le barème ci-dessous :

- Présence à une étape => 100 points.
- Gagnante du concours de Drive par catégorie d'âge => 50 points.
- Gagnante Concours d'approche par catégorie d'âge => 50 points.
- Résultat de chaque étape par série :
- 1ere => 100 points.
- 2eme => 75 points.
- 3eme => 50 points.

Lors de la finale, un classement des clubs sera réalisé sur le cumul des points marqués par chaque joueuse à chaque épreuve.

Engagement

Inscription à la Ligue au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (bulletin d'inscription sur le site de la Ligue).

Droits de jeu 20 € pour chaque participation par chèque à l'ordre de la Ligue.

Organisation

11h45 : accueil et échauffement collectif – balles de practices offertes.

12h30 : composition des équipes par catégorie, distribution d'un panier goûter au départ (barres de céréales, compotes, jus de fruits) et briefing avec les parents pour organiser le suivi des parties.

13h : 1° départ.

16h-17h : Fin de la compétition : classement et remise des prix.

Responsables

Chantal DESMURS, Responsable Ligue des Copines au Golf - 06 72 95 05 87.

Florence VERDIER, Responsable Animation et Développement des Ecoles de golf.

Mickaël KNOP, Conseiller Technique Fédéral.

Communication

Facebook : <https://www.facebook.com/lescopinesaugolf>

Instagram : <https://www.instagram.com/lescopinesaugolf>



LES EPREUVES PAR EQUIPE DAMES

PROMOTION DAMES – INTER-REGIONS SUD EST

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Le nombre d'équipe est limité à 15.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2021 peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipières

Voir les règlements généraux.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursomes et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 1 v 2.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

L'équipe gagnante de la phase finale accède à la 3ème division nationale pour 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.



PROMOTION MID AMATEUR DAMES – INTER-REGIONS SUD EST

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2021 peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipières

L'épreuve est ouverte aux joueuses ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

4 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursomes et 2 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 1 v 4, 2 v 3.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

Les 2 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3ème division nationale pour 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

L'épreuve est non-fumeur. L'interdiction, comme prévue au vademecum fédéral, s'applique aux joueurs, cadets, capitaines et donneurs de conseils.



PROMOTION SENIORS DAMES – INTER-REGIONS SUD EST

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2021 peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipières

L'épreuve est ouverte aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Forme de jeu

Phase de qualification - 1er et 2ème jour

4 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 2 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 1 v 4, 2 v 3.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 2 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3ème division nationale pour 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

L'épreuve est non-fumeur. L'interdiction, comme prévue au vademecum fédéral, s'applique aux joueurs, cadets, capitaines et donneurs de conseils.



DIVISION 1 DAMES LIGUE

Epreuve comptant pour le Mérite National Amateurs

Conditions de participation

Les clubs

Aix les Bains, Bossey, Chamonix, Charmeil, Esery, Les Gets, Gouverneur, Golf Club de Lyon, Lyon Salvagny, Lyon Verger, Maison Blanche, Mionnay, Saint-Etienne, Vichy, Les Volcans.

Forme de jeu

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 dernières équipes descendent en division 2 en 2022

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.



DIVISION 2 DAMES LIGUE

Conditions de participation

Les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère Division et les équipes 2 des clubs de 1ère Division.

Une équipe 2 ne peut pas monter en 1ère Division.

Le nombre d'équipe est limité à 16. Elles sont retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

Nombre d'équipes jusqu'à 13

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 14 à 16

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes, hors équipes 2, montent en division 1 en 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.



COUPE LADY – PAR EQUIPE DAMES

Conditions de participation

Pour les Clubs

Compétition ouverte à tous les clubs d'au moins 9 trous de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes affiliés à la Fédération Française de Golf, à l'exclusion des pitch & putt et compacts.

Chaque club ne pourra engager qu'une équipe.

Chaque club s'engage à :

- Mettre son terrain à la disposition des autres équipes de sa poule lors des rencontres en phase qualificative.
- Mettre son terrain à la disposition des autres équipes au moins une fois tous les trois ans pour les rencontres en phase finale.
- Nommer un responsable du bon déroulement de la rencontre le jour où une rencontre est organisée sur son terrain.
- Prévoir un starter.
- Transmettre par mail le soir même ou le lendemain d'une rencontre jouée sur son terrain les résultats détaillés, ainsi que les noms et index des joueuses ayant participé à Philippe Laurent et à la Ligue.

Tout club ne respectant pas ce cahier des charges ne pourra pas participer à cette compétition l'année suivante.

Ce règlement devra être signé par l'association sportive et la structure commerciale (si elle existe) et retourné par mail à Philippe LAURENT et à la ligue ainsi paraphé et signé à la date d'inscription des clubs. Sans ce document dûment signé, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Pour les équipières

Les joueuses doivent :

- Être membres et licenciées de l'Association Sportive qu'elles représentent à la date de clôture des inscriptions des équipières.
- Être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours.
- Avoir fait enregistrer leur certificat médical de l'année en cours à la date de clôture des inscriptions des équipières.
- Avoir un index maximum de 28.5 au 28/02/2021.
- Avoir obligatoirement disputé au moins 3 compétitions en simple sur 9 ou 18 trous l'année 2019 ou 2020 et si possible une compétition en 2020 ou 2021. L'année 2020 est une année blanche.

Le Comité d'épreuve pourra qualifier une joueuse qui n'a pas joué les 3 compétitions obligatoires pour causes d'accident ou de maladie (certificat médical) si cette joueuse a joué au moins 3 compétitions similaires en 2018, à la discrétion du comité de l'épreuve.

Engagements

Pour les Clubs

Inscription des équipes auprès de la Ligue AURA, par e mail à Françoise ERARD et Philippe LAURENT exclusivement, avant le 18 décembre 2020 à minuit. Les clubs devront s'inscrire sur extranet jusqu'au 31 janvier 2021. Les droits d'engagement s'élèvent à 280 € par équipe et sont payables par virement ou chèque à l'ordre de la Ligue AURA avant le 15 février 2021. Attention le virement devra bien être renseigné afin que son identification soit facile. Tout oubli, retard d'inscription ou de règlement entrainera la non-participation de l'équipe pour l'édition 2021. Aucune dérogation ne sera admise.



Dans le cas où le nombre d'équipes inscrites serait supérieur à 24 clubs, autant de poules de 4 que nécessaire seront mises en place. Le cas échéant, un règlement sera publié.

Lors de la phase finale de l'épreuve, les clubs hôtes seront défrayés comme suit :

- 1/4 de finales et 1/2 finales : 300€ par journée (gratuité du parcours de reconnaissance pour 8 joueuses, en semaine, la semaine précédant le jour de l'épreuve)
- Finale : 300€ pour la journée (gratuité du parcours de reconnaissance pour 8 joueuses, en semaine, la semaine précédant le jour de l'épreuve) Le cocktail est à la charge de la ligue.

Lors des phases de poules il n'y a pas de défraiement pour les clubs et pour les conditions des reconnaissances, les capitaines négocieront directement et d'un commun accord avec les clubs.

Pour les équipières

Les inscriptions des équipières doivent IMPERATIVEMENT se faire sur Extranet **avant le 17 mars 2021**, aucune dérogation ne sera admise.

Chaque club pourra inscrire sur Extranet jusqu'à 24 joueuses qui, seules, pourront figurer sur les feuilles de match pour tous les tours de la compétition.

Après validation, la Ligue fera parvenir à chaque club inscrit, les listes des joueuses de tous les clubs.

Validation des équipières

Chaque club inscrit devra faire parvenir par mail à la Ligue avant le 17 mars à minuit l'historique des compétitions 2020 et 2019 (si de besoin) de toutes les joueuses figurant sur la liste de composition de son équipe sous la forme d'un seul et unique fichier PDF. Cette forme est impérative sous peine de disqualification.

Le Comité d'Épreuve validera ensuite les listes et avertira le/la capitaine concerné(e) s'il y a une erreur.

Le ou la capitaine est nommé(e) pour toutes les phases de l'épreuve.

À chaque rencontre, les capitaines remettront la liste extranet FFGolf de leur équipe au représentant du comité de l'épreuve. Si le ou la capitaine en titre est absent(e) de même que la vice-capitaine, il/elle peut déléguer le capitanat du jour à une joueuse inscrite sur la liste de 24, mais uniquement.

Formule de jeu

Composition des équipes

Rencontres interclubs par équipes dont le total des index arrondis doit être égal ou supérieur à 92 pour les 6 joueuses figurant sur les feuilles de match des foursomes et pour celles des simples.

L'index pris en compte pour chaque joueuse est son index « club », **au 28 février 2021**. Les index supérieurs à 24.4 sont ramenés à 24.

Le capitaine en titre et la personne habilitée à donner des conseils peuvent ne pas figurer sur la feuille de composition des équipières potentielles, sans distinction de sexe pour le capitaine, mais doivent posséder le statut d'amateur et sont nommés pour l'année.

Forme de jeu

Match-play brut sur 18 trous.

Marques de départ : repère 4, boules bleues.

3 foursomes le matin, 1^{er} départ à 8 h 30 puis 8H40 et 8H50 ; 6 simples l'après-midi regroupés en 3 ou 6 départs en concertation avec le club hôte (la formule de 6 départs est LARGEMENT à privilégier), 1^{er} départ à 13 h 30, le Comité d'épreuve se réservant le droit de retarder les départs de l'après-midi en cas de nécessité.

L'intervalle de temps entre les parties devra impérativement être de 10 minutes pour les foursomes soit 30 min de départs et 7 minutes pour les simples soit 42 min de départs sinon 12 minutes pour les doubles simples soit 36 min de départs (sous peine de disqualification pour l'équipe du club hôte qui n'applique pas la formule, à la discrétion du comité de l'épreuve).



Des départs neutralisés avant le début des simples sont vivement souhaités mais laissés à l'initiative des clubs.

Responsabilité du capitaine

Le capitaine ou son représentant remettra par écrit au Comité d'épreuve la feuille d'ordre de jeu au plus tard 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier foursome pour les foursomes et du premier simple pour les simples. Il est de la responsabilité du capitaine de se conformer à l'ordre de jeu prévu dans ce règlement. En même temps que la feuille d'ordre de jeu des foursomes, à chaque rencontre, les capitaines remettront la liste extranet FFGolf de composition d'équipe.

La pénalité pour non-communication de la feuille d'ordre de jeu dans les délais ou non-respect de l'ordre de jeu est décrite dans le Vade-mecum fédéral (Règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipes 1.2-2-1, § IV-2/3). La pénalité pour non-présentation de la liste de composition d'équipe sera à la discrétion du comité de l'épreuve et ne pourra excéder la perte d'un trou d'ajustement.

Ordre de jeu

En foursome, les équipières jouent dans l'ordre croissant du total de leurs index arrondis. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

En simple, les équipières jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

Déroulement de l'épreuve

Phase qualificative

Championnat de 8 poules de 3 clubs ou 4 clubs, tous les clubs se rencontrent 1 fois sur terrain neutre.

Exemple : Poule à 3

- Le club 1 rencontre le club 2 dans le club 3.
- Le club 1 rencontre le club 3 dans le club 2.
- Le club 2 rencontre le club 3 dans le club 1.

Chaque victoire dans un match rapporte un point à l'équipe gagnante. En cas d'égalité après 18 trous, les points du match sont partagés (0,5 point pour chaque équipe).

Les deux clubs ayant le plus de victoires à l'issue des poules seront qualifiés pour les 1/4 de finale.

En cas d'égalité le départage est le suivant :

- 1° Nombre de victoires en foursome.
- 2° Somme du Résultat des 1^{er} simple, 2^o simple etc...dans les matchs de poule.

Si le nombre de clubs est supérieur à 24, des poules à 4 seront organisées suivant le nombre de clubs.

Constitution des poules

Les têtes de poules sont les ¼ de finaliste de 2019

La désignation des clubs au sein de chaque poule est faite par le Comité d'épreuve en prenant le critère de proximité géographique élargie (environ 1Heure 30 de voiture) et/ou des disponibilités lors des dates retenues pour les rencontres de poules de même que du classement en N-2.

Disqualification

Si une équipe est disqualifiée lors d'une rencontre de poule, cette équipe sera disqualifiée pour sa ou ses autres rencontres de poule. Seules les deux autres équipes resteront en lice.

Phases Finales

À partir des quarts de finale, les rencontres se jouent par élimination directe. Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuent à jouer jusqu'à ce que l'un des camps gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.



Forfait

Pour tout forfait après le tirage des poules, les deux autres équipes encore en lice joueront leurs matchs aller-retour sur leurs terrains respectifs.

Voiturettes de Golf et cadets

Les voiturettes sont interdites pour les joueuses, les capitaines et les personnes habilitées à donner des conseils. Exception : Pour des raisons de PENIBILITE et UNIQUEMENT lors de FOURSOMES, les voiturettes sont autorisées dans les golfs de Bossey, Grenoble Bresson, Saint Etienne, et Chanalets à condition que 6 voiturettes soient disponibles pour les joueuses. Même disposition pour les capitaines si 2 voiturettes supplémentaires sont disponibles.

Seules les joueuses inscrites sur les feuilles de composition des équipes ainsi que les capitaines et personnes habilitées à donner des conseils sont autorisés à caddeyer.

Epreuve Non-Fumeur

La Coupe Lady est une épreuve non-fumeur comme toutes les épreuves de la ligue.

Sur le parcours, toute personne sur la liste des 24 plus le capitaine et la personne habilitée à donner des conseils, n'ont pas le droit de fumer dès la préparation du premier départ du matin jusqu'à la fin de l'épreuve le soir.

Interruption de jeu

Si les conditions atmosphériques ne permettent pas de jouer un samedi, les rencontres devraient être disputées normalement le samedi suivant sur le ou les terrains prévus et aux mêmes heures, si possible.

En cas d'interruption de jeu, les résultats acquis le resteront et le jeu reprendra le plus tôt possible avant le tour suivant, au point où il a été arrêté (Vade-mecum Fédéral).

Comité d'Epreuve

Le Comité d'épreuve est composé de :

- Françoise ERARD francoise.erard@orange.fr tel : 06 81 80 01 36
- Chantal DESMURS desmurs.chantal@orange.fr tel : 06 72 95 05 87
- Claude KERHERVE cl.kerherve@orange.fr tel : 06 78 35 02 78
- Philippe LAURENT phillip.laurent@bluewin.ch tel : 06 12 45 24 27

Lors de la Finale, le Comité doit être composé au minimum de 2 représentants de la Ligue.

Prix

Le Trophée est confié pour une année à l'équipe gagnante, laquelle équipe aura la charge de la gravure dudit Trophée. Des souvenirs seront offerts aux joueuses de l'équipe gagnante



LES EPREUVES PAR EQUIPE MESSIEURS

QUALIFICATION LIGUE - PROMOTION MESSIEURS

Qualification pour la Promotion Messieurs

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles sont retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes qui sont descendues de la division 4 l'an dernier : Pas de club en 2020.
- L'ordre d'inscription.

Forme de jeu

Nombre d'équipes entre 12 et 20

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes entre 21 et 24

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Interrégionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Interrégionale, le remplacement se fait nombre pour nombre par les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui fait forfait pour la Promotion Interrégionale après la date de clôture des équipes, ne pourra pas s'inscrire à cette épreuve l'année suivante.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Inter Région.



PROMOTION MESSIEURS – INTER-REGIONS SUD EST

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne- Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

Voir règlements généraux.

Forme de jeu

Phase de Qualification – 1 seul tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 10 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Les joueurs du vendredi et du samedi sont forcément différents.

1er jour

3 joueurs / simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

2ème jour

3 autres joueurs / simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 1 v 10, 2 v 9, 3 v 8, 4 v 7, 5 v 6.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 5 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.



QUALIFICATION LIGUE - PROMOTION MID AMATEUR MESSIEURS

Qualification pour la Promotion Mid Amateur Messieurs

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes qui sont descendues de la division 4 l'an dernier : Pas de club en 2020.
- L'ordre d'inscription.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Régionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui fait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipes, ne pourra s'inscrire à cette épreuve l'année suivante.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Interrégionale.



PROMOTION MID AMATEUR MESSIEURS – INTER-REGIONS SUD EST

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 6 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursomes et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 1 v 6, 2 v 5, 3 v 4.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

L'épreuve est non-fumeur. L'interdiction, comme prévue au vademecum fédéral, s'applique aux joueurs, cadets, capitaines et donneurs de conseils.



QUALIFICATION LIGUE - PROMOTION SENIORS MESSIEURS

Qualification pour la Promotion Seniors Messieurs

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes qui sont descendues de la division 4 l'an dernier : Lyon Verger.
- L'ordre d'inscription.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Départs : Repères 3 (jaunes).

Nombre d'équipes entre 12 et 22

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes 23 ou 24

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Régionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui fait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipes, ne pourra s'inscrire à cette épreuve l'année suivante.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Interrégionale.



PROMOTION SENIORS MESSIEURS – INTER-REGIONS SUD EST

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence- Alpes- Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 6 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 1 v 6, 2 v 5, 3 v 4.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

L'épreuve est non-fumeur. L'interdiction, comme prévue au vademecum fédéral, s'applique aux joueurs, cadets, capitaines et donneurs de conseils.



DIVISION 1 MESSIEURS LIGUE

Epreuve comptant pour le Mérite National Amateurs

Conditions de participation

Les clubs

Volcans, Golf Club de Lyon, Mionnay, Bourg en Bresse, Lyon Verger, Lyon Salvagny, Esery, Saint-Etienne, Lyon Chassieu, Gouverneur, Maison Blanche. Chanalets, Lac d'Annecy, Divonne,

Forme de jeu

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 dernières équipes descendent en division 2 en 2022

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.



DIVISION 2 MESSIEURS LIGUE

Conditions de participation

Les clubs

Aix les Bains, Les Arcs, Bords de Loire, Bossey, Champlong, Charmeil, Forez, Grenoble Bresson, Leman, Riom, La Sorelle, Superflu, Trois Vallons, Val d'Auzon.

Forme de jeu

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes montent en division 1 en 2022

Les 3 dernières équipes descendent en division 3 en 2022

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.



DIVISION 3 MESSIEURS LIGUE

Conditions de participation

Les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère ou 2ème Division et les équipes 2 des clubs de 1ère et 2ème Division.

Une équipe 2 ne peut pas monter en 2ème Division.

Le nombre d'équipe est limité à 20. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

Nombre d'équipes jusqu'à 16

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 17 à 20

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes, hors équipes 2, montent en division 2 en 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.



DIVISION 1 SENIORS MESSIEURS LIGUE

Conditions de participation

Pour les clubs

Bossey, Bresson, Divonne, Gouverneur, Golf Club de Lyon, Lyon Chassieu, Lyon-Salvagny, Lyon Verger, Riom, Saint-Etienne., Sorelle, Valence Saint Didier.

En cas de forfait d'une équipe, elle sera remplacée par une équipe de la division inférieure.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Repères II (blanc), sauf trous n° 5 / 6 / 9 / 12 / 14 / 16 / 18 repères III (jaune).

Phase de qualification – 1er jour

6 simples / stroke-play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Phase finale et barrage – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Phase finale

L'ordre des matchs est le suivant :

- 1 v 2 pour le titre.
- 3 v 4 et 5 v 6 pour le classement.

Phase barrage

L'ordre des matchs est le suivant : 7 v 12, 8 v 11 et 9 v 10.

Les 3 équipes perdantes descendent en division 2 en 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Conditions particulières

Epreuve non-fumeur : L'interdiction de fumer, comme prévue dans le Vademecum fédéral, s'applique à cette compétition. Toute infraction est assimilée à une infraction au Code de comportement.



DIVISION 2 SENIORS MESSIEURS LIGUE

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère Division

Le nombre d'équipe est limité à 21. Elles seront retenues dans l'ordre dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Repères II (blanc), sauf trous n° 3 / 4 / 7 / 11 / 13 / 16 / 18 repères III (jaune).

Nombre d'équipes jusqu'à 18

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes entre 19 et 22

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes montent en division 1 en 2022.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Conditions particulières

Epreuve non-fumeur : L'interdiction de fumer, comme prévue dans le Vademecum fédéral, s'applique à cette compétition. Toute infraction est assimilée à une infraction au Code de comportement.



COUPE GENTLEMEN – PAR EQUIPE MESSIEURS

Conditions de participation

Epreuve ouverte à tous les clubs d'au moins 18 trous (hors Pitch & Putt et les Compacts de 9 trous) de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes affiliés à la Fédération Française de Golf. Chaque club ne peut engager qu'une seule équipe Messieurs.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré à la date du contrôle des inscrits.

Limitations

- Index : Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 20.4.
- Âge minimum : 18 ans.
- Avoir un index WHS sanctionné par une compétition officielle enregistrée auprès de la FFG. En 2022 ce nombre sera de au moins 3 compétitions officielles enregistrées auprès de la FFG.

Formule de jeu

Interclubs par équipes de 12 joueurs, le total des index arrondis doit être égal ou supérieur à 72 pour les 6 joueurs engagés dans les foursomes et les 6 joueurs engagés dans les simples. Si une équipe ne se déplace pas avec le nombre minimum de joueurs requis, les joueurs absents seront considérés comme ayant un index de 12 dans le total des index.

Tout index supérieur à 20,4 sera pris en compte pour 20.

La rencontre se joue sur 3 foursomes le matin et 6 simples l'après-midi / match-play / 36 trous.

Les heures de départs des matches du matin et de l'après-midi seront fixées en accord avec le club recevant la rencontre ; horaires recommandés : 8 h 30 pour les foursomes du matin et 13 h 30 pour les simples de l'après-midi. Les simples de l'après-midi pourront être regroupés en 3 départs mais il est plutôt recommandé de les organiser sur 6 départs toutes les 7mn.

Marques de départ

Les rencontres se jouent des boules blanches.

Ordre de jeu

Le Capitaine communique par écrit au responsable du Club organisateur l'ordre de jeu de son équipe 15 minutes avant l'heure du 1^{er} départ (Foursomes ou Simples).

Au cas où le Capitaine n'aurait pas communiqué cette feuille avant l'heure de départ de sa 1^{ère} équipe ou son 1^{er} joueur, la pénalité serait la perte du match de la première équipe ou du joueur n°1 de l'équipe, etc. (cf. vade-mecum national).

- **Foursomes** : les équipiers jouent dans l'ordre croissant du total de leurs index arrondis. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.
- **Simple**s : Les équipiers jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au Capitaine. Il est de la responsabilité du Capitaine qu'ils jouent dans cet ordre. En cas de non-respect de l'ordre de jeu, les joueurs n'ayant pas joué dans le bon ordre ont match perdu.
- **Equipier absent** : Dans le cas où la fiche d'ordre de jeu n'est pas complète, la mention « absent » doit être inscrite à l'emplacement du dernier foursome et/ou du ou des derniers simples.



Phase qualificative

La phase qualificative avant les ¼ de finales se déroule par poules de 4 ou 3 clubs, les matchs se déroulant sur terrain neutre. Tous les foursomes et les simples devront être joués pour comptabiliser le nombre de victoires de chaque équipe afin de départager les gagnants de chaque poule à l'issue des rencontres.

Chaque match gagné comptera pour 1 point et chaque match partagé pour 0.5 point. Si une équipe se scratche avant de jouer une rencontre, le score de l'adversaire sera la victoire de la rencontre sur le score de 6 à 3. De plus, l'équipe se scratchant ne pourra pas figurer dans le tableau des ¼ de finales.

Dans le cas de figure où un ou des meilleurs seconds seraient qualifiés pour la phase finale, les critères de classement sont les suivants :

- Le nombre de points gagnés dans la poule (match gagné = 1 point ; match partagé = 0.5 point)
- Le nombre de matches gagnés
- Le plus grand nombre de matches gagnés en simple
- Le plus grand nombre de matches gagnés en foursome.

Pour 18 clubs :

- **3 poules de 4 clubs et 2 poules de 3 clubs** : sont qualifiés pour la phase finale le 1^{er} de chaque poule + les seconds des poules de 3 + le meilleur second des poules de 4.

Pour 19 clubs :

- **4 poules de 4 clubs et 1 poule de 3 clubs** : sont qualifiés pour la phase finale le 1^{er} de chaque poule + le second de la poule de 3 + les 2 meilleurs seconds des poules de 4.

Pour 20 clubs :

- **5 poules de 4 clubs** : sont qualifiés pour la phase finale le 1^{er} de chaque poule + les 3 meilleurs seconds, toutes poules confondues.

Pour 21 clubs :

- **3 poules de 4 clubs et 3 poules de 3 clubs** : sont qualifiés pour la phase finale le 1^{er} de chaque poule + le meilleur second des poules de 4 et le meilleur second des poules de 3.

Pour 22 clubs :

- **4 poules de 4 clubs et 2 poules de 3 clubs** : sont qualifiés pour la phase finale le 1^{er} de chaque poule + le meilleur second des poules de 4 + le meilleur second des poules de 3.

Pour 23 clubs :

- **5 poules de 4 clubs et 1 poule de 3 clubs** : sont qualifiés pour la phase finale le 1^{er} de chaque poule + le second de la poule 3.

Pour 24 clubs :

- **6 poules de 4 clubs** : sont qualifiés pour la phase finale le 1^{er} de chaque poule + les 2 meilleurs seconds, toutes poules confondues.

Phase finale

La phase finale se joue, à partir des ¼ de finales, par élimination directe selon le tableau établi à l'issue de la phase qualificative. Si l'égalité persiste, les joueurs désignés par leur Capitaine respectif partiront en play-off simple en « trou par trou ». Le gagnant qualifie son équipe. Si le match ne peut avoir lieu à l'issue du dernier match de la poule, celui-ci sera décidé quant à sa date et son lieu par le Comité de l'épreuve en concertation avec les Capitaines.



Engagement

Inscriptions des équipes

Par courrier avant le **24 janvier 2021 à minuit** accompagnées des droits d'engagement. L'inscription sur Extranet sera à disposition des clubs à compter du 4 janvier 2021.

Droits d'engagement

280€ par équipe payables soit par chèque à l'ordre de « Coupe Gentlemen » en indiquant le nom du club inscrit au dos, soit par virement bancaire (voir le RIB joint au présent règlement sportif). Le droit d'engagement est dû à l'inscription et reste acquis même en cas de forfait.

Pour les échanges par courrier postal, les courriers sont à adresser à :

Coupe Gentlemen
Chez M. TOMASI Jean-Paul
Le Riondel 8
171 Rue des Eycherolles
01210 ORNEX.

Inscriptions des équipiers

Chaque club enregistre une liste de 24 joueurs (index inférieurs à 20.4) sur Extranet avant le 15 mars 2020 à minuit. Pour les index supérieurs à 20.4 les clubs doivent envoyer à Jean-Paul Tomasi (jeanpaultomasi@gmail.com) le nom, le numéro de licence et l'index des joueurs, afin qu'ils soient inscrits manuellement.

Le Comité d'Épreuve transmet les listes des équipiers aux clubs inscrits.

Constitution des poules

Le tirage au sort des poules ainsi que l'attribution des terrains pour la phase finale seront effectués par tirage au sort le 26 janvier 2021 par le Comité d'Épreuve.

Disqualification et forfait

Si une équipe est disqualifiée pour un match, lors des rencontres de poule, cette équipe sera disqualifiée pour ses autres rencontres de poule. Seules les autres équipes resteront en lice.

Pour tout forfait après la répartition des clubs par poule, s'il y a plus de 24 clubs inscrits, les poules et les préqualifications sont reconstituées en remontant toutes les équipes d'un cran dans la liste des équipes inscrites.

Règles particulières

Cadets et voiturettes

Chaque joueur pourra être accompagné d'un seul et même cadet pendant chacun de ses matchs. Le cadet sera nommé avant les départs des foursome le matin et des simples l'après-midi. Les autres joueurs des équipes peuvent suivre les parties mais à distance respectable.

Si le club recevant dispose de 2 voiturettes, chaque capitaine pourra utiliser une des voiturettes pour se déplacer **SEUL** sur le parcours.



LES EPREUVES PAR EQUIPE MIXTE

CHAMPIONNAT DES GOLFS DE 9 TROUS

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux :

- Associations Sportives affiliées avec terrain unique de 9 trous, répondant aux critères d'homologation et à jour de leur redevance fédérale et de Ligue.
- Associations Sportives de petites structures ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index par la C.S.N.

Le jumelage de clubs n'est pas autorisé.

Les clubs peuvent inscrire 2 équipes.

Le nombre d'équipe est limité à 18. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

4 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.



CHAMPIONNAT DES GOLFS DE MONTAGNE

Conditions de participation

Les clubs

L'Alpe d'Huez, Les Arcs, Chamonix, Corrençon en Vercors, Courchevel, Les Deux Alpes, Flaine les Carroz, Les Gets, Lac de Tignes, Méribel, Mont d'Arbois, Morzine Avoriaz, Rocher Blanc, la Valserine, les Volcans.

Les clubs peuvent inscrire 2 équipes.

Le nombre d'équipe est limité à 15. Elles sont retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

La composition des binômes est à la discrétion du Capitaine.

L'index est ramené à 36 pour les valeurs supérieures.

1er jour : 4 Quatre balles / stableford / 18 trous.

2ème jour : 4 Greensomes / stableford / 18 trous.

Classement

Le classement se fait par addition des 2 meilleurs scores en brut et des 3 meilleurs scores en net des 2 jours.

Le départage se fait sur le total de toute les cartes de scores en brut et en net.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.



LES GRANDS PRIX

REGLEMENTS PARTICULIERS

Les règlements particuliers sont publiés sur le site de la Ligue.

Les Grands Prix sur 3 jours et plus comptent pour le ranking mondial.

GRAND PRIX DE LA LIGUE & DU GOUVERNEUR

Le règlement complet est publié sur le site de la Ligue.

Conditions de participation

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

Limitation d'Index

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 18,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 15,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ce critère.

Engagement

Date limite d'inscription : au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement :

- 100€ pour les adultes.
- 60€ pour les membres du Golf du Gouverneur.
- 40€ pour les joueurs (es) né(e)s en 1995 et après.

Les inscriptions se font par courrier au golf du Gouverneur, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Championnat de Ligue Jeunes

Le titre de Champion de Ligue U16, filles et garçons, est décerné à l'issue du Grand Prix de la Ligue.



LES CLASSICS MID AMATEUR

REGLEMENTS PARTICULIERS

Les règlements particuliers sont publiés sur le site de la Ligue.



LES TROPHEES SENIORS

REGLEMENTS PARTICULIERS

Les règlements particuliers sont publiés sur le site de la Ligue.

Pour les Trophées Seniors, il doit avoir un classement tous joueurs confondus pour le Mérite National Seniors et un classement spécifique Vétérans.

PARCOURS POUR LES TROPHEES SENIORS ET LES TROPHEES VETERANS

Pour les Trophées réservés aux Vétérans, les départs se font des repères V (rouge) pour les dames et des repères III (jaune) pour les messieurs.

Pour les Grands Prix Seniors et les Trophées Seniors, les départs se font des repères ci-dessous.

Golf	Repère	Départs avancés Messieurs	Départs avancés Dames
Aix les Bains (73)	Blanc / Bleu	Trous 2 / 17	Trous 2 / 17
Albon (26)	Jaune / Rouge		
Bossey (74)	Jaune / Rouge		
Bresse (01)	Blanc / Bleu	Trous 4 / 6 / 7 / 9 / 14 / 17	Trous 6 / 7 / 9 / 11 / 14 / 18
Bresson (38)	Blanc / Bleu	Trous 1 / 5 / 12 / 13 / 14 / 17	Trous 1 / 5 / 12 / 13 / 14 / 17
Chambon/Lignon (43)	Jaune / Rouge		
Chanalets (26)	Blanc / Bleu	Trous 3 / 7 / 8 / 10 / 11 / 13 / 14	Trous 3 / 7 / 8 / 10 / 11 / 13 / 14
Charmeil (38)	Blanc / Bleu	Trous 2 / 4 / 5 / 7 / 13	Trous 2 / 4 / 5 / 7 / 13
Clou (01)	Blanc / Bleu	Trous 3 / 8 / 9 / 13 / 17 / 18	Trous 3 / 8 / 9 / 13 / 17 / 18
Divonne (01)	Blanc / Bleu	Trous 4 / 9 / 11 / 13 / 14 / 16	Trous 3 / 9 / 11 / 13 / 14 / 17
Forez (42)	Blanc / Bleu	Trous 7 / 8 / 9 / 14 / 15	Trous 7 / 8 / 9 / 14 / 15
Giez (74)	Blanc / Bleu	Trous 6 / 7 / 9 / 14 / 17 / 18	Trous 6 / 7 / 9 / 14 / 17 / 18
Gonville (01)	Blanc / Bleu	Trous 1 / 2 / 12	Trous 1 / 2 / 17
Gouverneur (01)	Blanc / Bleu	Trous 5 / 6 / 9 / 12 / 14 / 16 / 18	Trous 5 / 6 / 9 / 12 / 14 / 16 / 18
Haute-Auvergne	Jaune / Rouge		
Lyon G.C. (69)	Jaune / Rouge		
Lyon Chassieu (69)	Blancs / Bleus	Trous 5 / 6 / 7 / 14 / 15	Trous 5 / 6 / 7 / 14 / 15
Lyon Salvagny (69)	Jaune / Rouge		
Montpensier (03)	Blanc / Bleu	Trous 3 / 7 / 8 / 12 / 13 / 18	Trous 3 / 7 / 8 / 12 / 13 / 18
Saint Clair (07)	Blanc / Bleu	Trous 3 / 4 / 7 / 11 / 13 / 16 / 18	Trous 3 / 4 / 7 / 11 / 13 / 16 / 18
Valdaine (26)	Blanc / Bleu	Trous 5 / 6 / 7 / 9 / 11 / 12 / 13 / 17 / 18	Trous 5 / 6 / 7 / 9 / 11 / 12 / 13 / 17 / 18
Valence St-Didier (26)	Blanc / Bleu	Trous 4 / 6 / 7 / 10 / 13 / 14 / 17	Trous 4 / 6 / 7 / 10 / 13 / 14 / 17
Vichy (03)	Jaune / Rouge		



Volcans (63)	Jaune / Rouge	
--------------	---------------	--

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE SENIORS

Sans DROIT de JEU FEDERAL
Epreuve comptant pour le Mérite National Seniors

Le règlement complet est publié sur le site de la Ligue.

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré à la date du contrôle des inscrits.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

Limitation d'Index

- Dames 50 /59 ans dont l'index est inférieur ou égal à 18,4
- Dames 60/69 ans dont l'index est inférieur ou égal à 21,4.
- Dames 70 ans et plus dont l'index est inférieur ou égal à 27,4.
- Messieurs 50 /59 ans dont l'index est inférieur ou égal à 15,4.
- Messieurs 60/69 ans dont l'index est inférieur ou égal à 18,4.
- Messieurs 70 ans et plus dont l'index est inférieur ou égal à 24,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentre dans le champ qu'à partir de ce critère.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Marques de départ

- Dames : Départs repère IV (bleu),
sauf les trous 3 / 4 / 7 / 11 / 13 / 16 / 18, départs V (rouge)
- Messieurs : Départs repère II (blanc),
sauf les trous 3 / 4 / 7 / 11 / 13 / 16 / 18, départs repère III (jaune).

Séries

- 50 /59 ans : nés entre le 1 juin 1971 et 1960 inclus.
- 60/69 ans : nés entre 1950 et 1961 inclus.
- 70 ans et plus : nés en 1951 et avant.

Départage

En cas d'égalité pour la 1ère place du classement général de chaque série, un play-off « trou par trou » est organisé sur les trous 1 à 3, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé à la Ligue de golf Auvergne-Rhône-Alpes.

Droits d'engagement

- Adultes : 80 €
- Abonnés Golf Saint Clair : 60 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

144 joueurs, dont 33 dames et 14 wild cards.

Après avoir réservé 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions, les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- L'ordre du Mérite National Seniors à la clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, dans l'ordre du Mérite Senior, puis des index.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Voiturette

Les joueuses et joueurs nés en 1941 et avant, peuvent jouer en voiturette, si les conditions météo le permettent.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



L'ÉDITION 2022

CANDIDATURES A L'ORGANISATION D'ÉPREUVES POUR 2022

Epreuves Nationales

Pour 2022, la Fédération adressera ses propositions à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes en fonction du tableau des « Demandes Clubs » de 2021.

Epreuves de Ligue

Les demandes doivent être adressées à la Ligue avant fin juillet 2021.

VADEMECUM

Tous vos commentaires sur le "Vademecum 2021" et toutes nouvelles idées pour l'édition 2022, seront les bienvenus. Merci de les adresser à la Ligue par mail avec comme objet « Vademecum 2022 ».

